

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 02 DECEMBRE 2014

PROCES-VERBAL

Mardi 2 décembre 2014 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD – Maire.

Brigitte GUILLAUME a été désignée secrétaire de séance. Elle a procédé à l'appel nominal – Tous les membres étaient présents sauf David MOURNET qui a donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour :

- Fixation des Tarifs des services municipaux pour 2015,
- Affaires financières et travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- Questions diverses.

. **Fixation des tarifs des services municipaux pour 2015** - Monsieur le Maire : Sur proposition de la commission « Affaires financières et travaux », les tarifs des services municipaux pour 2015 sont fixés comme il suit :

✓ Restaurant scolaire (cantine) :

Délibération adoptée par 18 voix pour – 5 contre

- Enfants de Maringues et ceux ayant une obligation scolaire :
 - 4,20 € le ticket
- Adultes et enfants hors commune :
 - 5,10 € le ticket

Les membres de l'opposition relèvent que les tarifs sont plus élevés que ceux pratiqués dans les communes voisines et donnent des exemples. Ils souhaiteraient que le fournisseur soit changé – Monsieur le Maire répond qu'un bilan de ce service sera présenté en début d'année – Chacun pourra voir les coûts réels (denrées – personnels – frais de fonctionnement des locaux).

✓ Médiathèque

Carte annuelle d'abonnement :

- Pour les habitants de Maringues :
 - Adulte individuel = 14,50 €
 - Famille = 21,50 €
 - Enfant – de 16 ans = 7,50 €
- Pour les habitants d'autres communes :
 - Adulte individuel = 19,00 €
 - Famille = 29,00 €
 - Enfant – 16 ans = 7,50 €

Délibération adoptée à l'unanimité

✓ Repas à domicile

- Entrée – viande – légumes – pain = 7,70 €
- Entrée – viande – légumes – dessert – potage – pain = 8,60 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

Les tarifs des autres services restent inchangés par rapport à l'année précédente (concessions dans le cimetière – droits de place – locations salles d'Honneur et Annexe)

. Commission Affaires Financières et Travaux – Monsieur le Maire

- Pour information : Remerciements des associations ci-après pour la subvention communale versée dernièrement :

- La FNACA
- L'Association Pro-Patria
- Les Compagnons de la Bignotte
- Gym'Méninges
- Le Tennis Club Maringois
- La Société de Chasse
- La Société de Pêche

- Délibérations ci-après adoptées à l'unanimité

- Recensement de la population (du 15 janvier au 14 février 2015)
 - Désignation des agents recenseurs et fixation de leur rémunération -
 - Danièle COTTET
 - Corinne DULIER
 - Michèle DIDIER

- Marie-Claude BAURY
 - Jacques BONNAUD
 - Fabien BAURY – Réserviste
- Fixation de l'indemnité à verser au coordonnateur communal
- Subvention d'équilibre à verser au CCAS – 22.000 €uros (en raison du chantier d'insertion)
- Demande de subvention dans le cadre des amendes de police à déposer auprès du Conseil Général – Cette aide financière est accordée aux communes de moins de 10.000 habitants pour des opérations de sécurité en traverse de RD ou sur la voirie communale – Taux 30 % - plafonné à 7.500 €uros – L'aménagement prévu est la mise en place de 2 radars pédagogiques (l'un dans le quartier du Dourmillon – le second Route de Vichy).
- Relais de téléphonie mobile avec Free Mobile – Cet opérateur a obtenu en Octobre 2011 une licence de téléphonie mobile (4G) pour laquelle il doit répondre à des obligations de couverture de la population. Les premiers contacts ont eu lieu en Août et l'exécutif a proposé un terrain cadastré section ZW 115 « Sous le Fangheat » situé route de Luzillat. Cette parcelle a fait l'objet d'une validation par les techniciens de Free ; les riverains ont été avisés du projet directement par l'opérateur. Le dossier d'implantation sera consultable en Mairie. La durée du bail sera de 12 ans, reconductible par périodes successives de 6 ans avec un loyer annuel net de 5.000 €uros – L'intégralité des frais induits est à la charge de Free.
Le Conseil Municipal donne son accord par 23 voix pour et autorise le Maire à signer la convention.
- Acquisition d'actions à la SEMERAP – Une délibération de principe avait été prise en octobre 2011 pour entrer dans le capital de la SEMERAP – SPL – 10 actions détenues par le SIAEP de Basse Limagne vont être cédés au profit de la commune au prix de 31 €uros chacune – Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le protocole de cession de titres.
- Régime indemnitaire des personnels – Fixation de l'enveloppe annuelle globale (Montants fixés par décret et variables selon les catégories).

- Pour Info : La commune a adhéré au Groupement de commande pour le gaz naturel piloté par le Conseil Général – Le fournisseur retenu est gaz de Bordeaux pour une durée de 2 ans

(du 1^{er} Janvier 2015 au 31 décembre 2016) – Les gains estimés sur 2 ans s'élèvent à environ 24.000 Euros.

- Travaux

- Réalisés par les agents des services techniques :
 - Poursuite du chantier de réfection du parvis du Complexe Sportif (quasiment achevé).
 - Mairie : Changement du revêtement de sol du 2^{ème} étage
 - Installation des guirlandes.

- Acquisition de matériels et outillages divers :
 - Tronçonneuse d'élagage (pour la maçonnerie) – auprès de Limagne Nature – 578,80 € HT
 - Pistolet pour la peinture – 4.730,00 € HT

- Travaux d'extension du réseau d'assainissement pour une construction au village de la Côte Rouge – Fouille et terrassement réalisés par les Services Techniques.

- Présentation du rapport d'activités 2013 du SIEG et du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2013 réalisé par le SIAEP de Basse Limagne.

. **Commission Vie Scolaire et Solidarité : Madame BREGEON – Adjointe**

- Groupe Scolaire Anatole France

- Goûter organisé à la Salle Pro-Patria – Vendredi 19 Décembre après-midi
- Subvention de 100 Euros pour la Coopérative scolaire (qui a pris en charge des achats pour la BCD – pas possible de régler par mandat administratif auprès du fournisseur).
- Exposition de dessins réalisés par les élèves dans le cadre des TAP, le Jeudi 18 décembre.

- Don du sang – du 6 novembre dernier – 44 personnes se sont présentées.

- C.C.A.S. – Un spectacle accompagné d'un goûter est offert aux aînés. Il aura lieu le samedi 13 décembre – à la Salle d'Honneur – à partir de 14 heures 30.

. **Commission Développement Culturel : Madame BURETTE – Adjointe**

- ✓ Fête du Livre : derniers préparatifs en cours – Ateliers d'écriture et d'origami organisés au profit des enfants.
- ✓ Exposition à la Médiathèque :
Peintures de Josiane DEBRIS jusqu'au 7 décembre, puis du 8 au 28 décembre, c'est Audrey Amidieu du Clos qui exposera.
- ✓ La Ludomalle a rencontré un vif succès.
- ✓ Spectacle théâtral « Peaceful » - du 21 novembre : de très bonne qualité, avec une prestation remarquable du comédien Jérôme RAGON. Le montant de la recette (296 €uros) sera reversé au profit de la ligue contre le cancer.
- ✓ Cinéparc – Le Comité syndical par délibération du 3 novembre dernier a accepté notre demande de revoir à la baisse le montant de la cotisation. Pour 2015, elle sera de 3 €uros par habitant – au lieu de 4 (soit une économie d'environ 2.500 €uros).

- Délibération ci-après adoptée

- Autorisation donnée au Maire pour signer la convention repas avec Cinéparc (prise en charge des repas de l'opérateur lors des séances par la commune).

. Commission Sports et Associations – Monsieur RAILLIERE – Adjoint

- Projet de City Stade – Une consultation est organisée auprès de plusieurs fournisseurs. Avant le choix, il semble nécessaire de visiter une autre installation afin de bien prendre connaissance des diverses structures.
- Salle Uranus – Il y aurait un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage des spots qui est signalé – Ce problème devra être réglé.
- L'état des terrains créé des soucis au niveau des entraînements des équipes de l'USM. Frédéric EISELE en fait part et demande qu'une solution soit trouvée. Un contrat d'entretien doit être passé. Il semble que le gazon ne soit pas suffisamment dense. Des améliorations devront être apportées.

. Commission Animation : Monsieur SANCIAUT – Adjoint

- ✓ Bilan du 19ème concours de foie gras du 15 novembre dernier :
Cette manifestation a connu un vif succès comme précédemment. 5 concurrents producteurs de foie gras et plus d'une vingtaine pour les produits du terroir (miel – huile – vins – Fromages – épices.....), principalement en alimentaire. En fin de

matinée, un atelier « foie gras » a été animé par des professionnels. Les visiteurs ont pu ainsi découvrir la préparation d'un foie gras (comment le choisir – le préparer...).

- ✓ Décorations de Noël : leur installation est en cours – En début de semaine prochaine, les sapins seront mis en place en centre-ville et dans le parc de la Maison de Retraite.

Commission Cadre de Vie – Madame ALZAIX – Première-Adjointe

- Acquisition de matériels pour le service Espaces verts auprès de Clermont Loisirs :
 - 2 souffleurs (530,00 € HT l'unité)
 - 2 tondeuses (3.000,00 HT € l'unité)
- Commande d'arbustes auprès des Pépinières des Torrents – pour la somme de 370,50 Euros

Commission Communication et Information – Monsieur MOURNET – Adjoint - Excusé

- Présentation par le Maire de la maquette du Bulletin Municipal qui va paraître très prochainement.

Questions diverses : Monsieur le Maire

- Invitation à l'arbre de Noël du personnel communal – Jeudi 18 décembre à 18 heures (Salle Annexe)
- Invitation au goûter-spectacle offert par le CCAS aux aînés de la commune – Samedi 13 décembre à 14 heures 30 – Salle d'Honneur
- Invitation à la Fête de la Ste Barbe organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers – Samedi 13 décembre – au centre de secours à 11 heures.

- Délibération ci-après adoptée

- Autorisation donnée au Maire pour signer l'acte notarié constitutif d'une servitude au profit du département sur la parcelle cadastrée ZE 334 – Route de Thiers.
- Communication du procès-verbal du Conseil Communautaire du 19 novembre dernier.

La séance est levée à 21 heures